Élections Législatives du 23 Novembre 1958

Haute-Marne (1re Circonscription)

Centre National des Indépendants et Paysans

(MM. PINAY et DUCHET)

Démocratie Chrétienne de France

(M. Georges BIDAULT)

Centre Républicain

(MM. André MORICE et LAFAY)

Haut-Marnaises et Haut-Marnais,

Représentant du GENERAL DE GAULLE dans notre département depuis 1947, vous m'avez fait l'honneur de m'élire **député R.P.F. en 1951.**

Dès 1953, le Général, se retirant de la vie politique, décidait de **mettre en sommeil le R.P.F.** En même temps, **il rendait leur liberté aux parlementaires** qu'il avait fait élire, interdisait à leur groupe de l'Assemblée Nationale de se prévaloir de sa personne, et lui enjoignait d'avoir à modifier son titre de R.P.F.

Ils devinrent ainsi les « **Républicains Sociaux** », dont je me séparai en 1955 lorsqu'ils votèrent massivement l'investiture à MENDES-FRANCE.

Seul sur 72, (avec M. GAILLEMIN, Député des Vosges), je refusai de m'abstenir et plus encore de donner mon suffrage à l'homme qui devait incarner tous les abandons, ne voulant, à aucun prix, cautionner une politique que j'estimais néfaste.

Usant ainsi de **la liberté rendue deux ans plus tôt** par le Général de GAULLE, **sans jamais rien renier de mon ancienne appartenance au R.P.F.,** répondant au désir de la grande majorité de mes électeurs, je rejoignis les rangs de l'A.R.S. et des Indépendants-Paysans, parachevant en même temps dans notre département le vaste regroupement, jusque là ébauché, des Républicains Modérés.

C'est dans ces conditions de clarté, alors, que je déclarais et écrivais : « Oui, je garde tout mon attachement au Grand Chef », que les Haut-Marnais ont approuvé ma conduite aux élections de 1956.

En même temps qu'ils me renouvelaient leur confiance par près de 19.000 suffrages (malgré une liste poujadiste), ils en accordaient 4.000 à une liste de Républicains Sociaux, apparentée à la liste Radicale-Socialiste, patronnée par Mendès-France et le Front Républicain, et s'évertuant à revendiquer malgré lui le Général de GAULLE.

Aujourd'hui, la situation n'a pas varié.

Personne ne peut prétendre au monopole du gaullisme, car le Général a fait nettement savoir qu'il ne voulait être accaparé par personne, et qu'il entendait ne **patronner aucun parti, ni donner son investiture** à quiconque.

Pour la troisième fois, je me présente à vos suffrages, avec la triple investiture du CENTRE NATIONAL DES INDEPENDANTS-PAYSANS, de la DEMOCRATIE CHRETIENNE et du CENTRE REPUBLICAIN (Radicaux non valoisiens).

Depuis près de huit ans que vous m'avez honoré de votre confiance, j'ai bonne conscience d'avoir **loyalement rempli le mandat** que vous m'avez remis, n'hésitant pas à abandonner tout exercice professionnel pour m'y consacrer exclusivement.

Fidèle à moi-même, je n'ai été guidé que par les **seuls intérêts du pays,** restant strictement en dehors des **intrigues,** des **compromissions,** des **trafics** de toutes sortes, **des « joies et des délices du Système** » qui nous ont fait tant de mal.

La IVe République a vécu, et la transition s'est effectuée sans qu'une goutte de sang ait été versée.

Dès le 14 MAI, MM. BIDAULT, SOUSTELLE, MORICE et DUCHET n'ont cessé de demander la Constitution d'un **Gouvernement de SALUT PUBLIC.**

M. BIDAULT a été le premier à faire un appel public au Général de GAULLE. M. Antoine PINAY a été le premier à lui rendre visite à COLOMBEY. Tous ensemble nous avons défendu les **INSTITUTIONS NOUVELLES : l'ALGERIE FRANÇAISE** et l'**ACTION DU GENERAL.**

La France, dans un magnifique élan, s'est donné une **nouvelle constitution** et a prouvé son accord profond avec le **Général de GAULLE.**

Elle a répudié la IVe République qui n'a pu accomplir les réformes voulues par le pays, et qu'impose le redressement économique et social. En premier lieu, la réforme fiscale par une répartition plus équitable des charges et la simplification des lois.

Elle a dit **NON à l'anarchie** et à la **déliquescence** d'un régime débile qui a fait la preuve de son impuissance, avec la complicité de certains élus qui se sont laissés bercer par les jeux et les profits que leur apportait « la politique ».

L'expérience qui commence a été acceptée souvent de façon passive. Elle doit être soutenue de façon résolue et méthodique, et menée à son terme.

Un immense espoir s'est levé.

Seul, le Gouvernement du Général de GAULLE est capable d'assurer la RENOVATION DU PAYS.

Pour l'ALGERIE FRANÇAISE, le cessez-le-feu, dans le respect de la personnalité algérienne, mais contre toute idée de sécession ou d'indépendance.

Contre le Communisme international, ses alliés, ses complices.

Pour une politique financière et économique nouvelle, mais contre le dirigisme, l'étatisme et la socialisation du pays.

Pour la **défense de l'agriculture** et des **petites et moyennes entreprises,**

Pour une véritable **justice sociale,**

Pour le **respect des libertés professionnelles, familiales et scolaires,**

Pour la FRANCE et la REPUBLIQUE,

Avec le GENERAL DE GAULLE, et **dans l'Union,** vous ne manquerez pas d'apporter votre pierre à la construction de demain.

Dr Robert HUEL

Député sortant,
Ancien Combattant 39-40 et 44-45,
Croix de Guerre,
Médaille Coloniale MAROC 1933,
Président Fondateur départemental
de « RHIN et DANUBE ».

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Jean FONTY

Boulanger - Cultivateur,
Père de 16 enfants,
Maire du PAILLY
Conseiller Général de LONGEAU.

CHAUMONT - IMP. DE CHAMPAGNE